



DOCUMENT STRICTEMENT CONFIDENTIEL et OBLIGATOIRE

A REMETTRE le 6 Septembre au Conseiller d'Education du Niveau

Tout dossier incomplet sera retourné

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

## CONTRAT DE SCOLARISATION COLLEGE

VEUILLEZ COMPLETER NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE :

### +FACTURATION

NOM ET PRENOM :  
ADRESSE DE FACTURATION :

NOM ET PRENOM :  
ADRESSE DE FACTURATION :

### UNIQUEMENT POUR LES PARENTS SEPARES

Père-Mère : \_\_\_\_\_%

Père-Mère : \_\_\_\_\_%

**RESTAURATION AU SELF (de la PS à la 2<sup>nd</sup>e) – A FAIRE DIRECTEMENT A PARTIR DE VOTRE COMPTE PARENT ECOLE DIRECTE**

### CHOIX EFFECTUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

**P A I ALIMENTAIRE:** VEUILLEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT A LA DEMI PENSION AUX JOURS SOUHAITES SUR ECOLE DIRECTE. LA COMPTABILITE APPLIQUERA LE TARIF PAI UNIQUEMENT SI CELUI CI EST BIEN TRANSMIS A L'INFIRMERIE (CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE).

### MODE DE REGLEMENT- ATTENTION SEUL LE PRELEVEMENT PEUT ETRE MENSUEL

- PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : pour une première demande, joindre obligatoirement le mandat de prélèvement signé et daté ainsi que le R.I.B.
- MENSUEL (9 mensualités)                       TRIMESTRIEL                       ANNUEL
- AUTRES MODES DE REGLEMENT : **ANNUEL EXCLUSIVEMENT** AU 5 OCTOBRE 2023

### ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DE LA CONVENTION FINANCIERE (disponibles sur le site de l'Assomption)

Par la signature du contrat de scolarisation, le parent reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et il l'accepte sans réserve ; le parent reconnaît également avoir pris connaissance de la convention financière de l'établissement, il l'accepte, et s'engage à la respecter.

Si ce contrat n'est pas signé des deux responsables légaux, l'enfant ne peut être scolarisé à l'Institut de l'Assomption Lübeck pour l'année scolaire 2023-2024.

**Pour tous, les signatures des deux parents sont exigées.**

DATE :

Signature Père/Mère  
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature Père/Mère  
précédée de la mention « lu et approuvé »

L'AGEA-Lübeck est l'association loi 1901 qui administre l'Institut de l'Assomption dont l'objet est de promouvoir le Projet Apostolique et Éducatif de l'Assomption.

(Association de Gestion de l'Etablissement Assomption – Lübeck)



DOCUMENT STRICTEMENT CONFIDENTIEL et OBLIGATOIRE

A REMETTRE le 6 Septembre au Conseiller d'Education du Niveau

Tout dossier incomplet sera retourné

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

**MANDAT de Prélèvement SEPA**

**Référence Unique du Mandat**

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune des nos factures.

Mandat de  
prélèvement  
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **AGEA LUBECK** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **AGEA LUBECK**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : **FR27ZZZ356581**

**Débiteur**

Votre Nom

Votre  
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

**Créancier**

AGEA LUBECK

6 rue de Lübeck

75116 PARIS

France

Paiement :  Récurrent/répétitif  Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Veillez compléter tous les champs du mandat.**



**Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB**

A nous retourner dûment complété



## DOCUMENT STRICTEMENT CONFIDENTIEL et OBLIGATOIRE

A REMETTRE le 6 Septembre au Conseiller d'Education du Niveau

Tout dossier incomplet sera retourné

**ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

### Annexe 1 Relative au traitement des données personnelles des élèves et de leurs responsables légaux

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement Lübeck Assomption, 6 rue de Lubeck 75116 Paris, 01 47 20 91 83

Le responsable des traitements est Monsieur Legal Chef d'établissement coordonnateur.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation, ...)
- Données nécessaires à la gestion comptable (...)
- Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions ...)
- Données nécessaires pour la fiche médicale

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- La gestion administrative et comptable ;
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, ...)
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, ...)
- Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP ...)
- L'inscription aux examens ;
- La gestion de la restauration, et des services annexes.

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un courriel [contact.rgpd@assomption-lubeck.com](mailto:contact.rgpd@assomption-lubeck.com) préciser ou un courrier à Informations RGPD, 6 rue de Lubeck 75116 Paris. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Les données relatives à la religion et à l'exercice de la pastorale (date de baptême, dates des autres sacrements, participation à la catéchèse...) sont en outre collectées avec votre accord. Elles sont susceptibles d'être communiquées à la Paroisse Saint Pierre de Chaillot et au diocèse de Paris.

Vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales, et pour les finalités suivantes :

- Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.
- A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.
- A l'Apel, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse [https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu\\_gabriel.htm](https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm) ou demander la politique de protection des données de l'Association Gabriel en adressant un courriel à <https://www.ec-gabriel.fr/contact>. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l'Ugsel nationale à l'adresse : <https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l'Apel nationale à l'adresse : [www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html](http://www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html).

- Au maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

- En adressant un courriel à [dpd@enseignement-catholique.fr](mailto:dpd@enseignement-catholique.fr) ou un courrier à Délégué à la protection des données de l'Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel ;
- En vous rapprochant, selon les cas de la commune ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

L'établissement recueillant, pour les besoins de son activité uniquement, les données téléphoniques des parents, il est rappelé, conformément à l'article L223-2 du code de la consommation, que ceux-ci disposent du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.

### ANNEXE 2 Loi applicable et juridiction compétente

Toute contestation susceptible de résulter de l'interprétation, de l'exécution ou de la rupture du présent contrat sera soumise à la compétence du Tribunal Judiciaire dans le ressort duquel se situe le défendeur. En tout état de cause, la loi française sera seule applicable.